

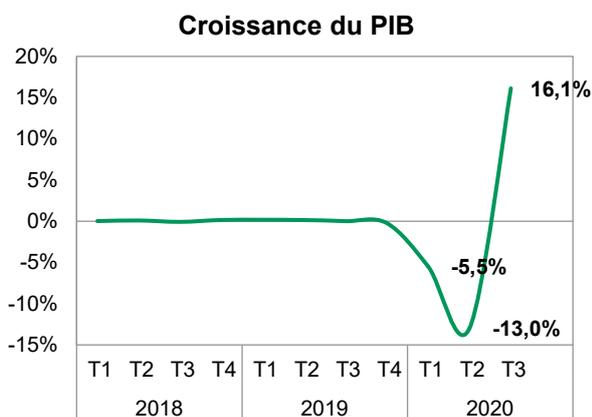
Perspectives

N°20/274 – 2 novembre 2020

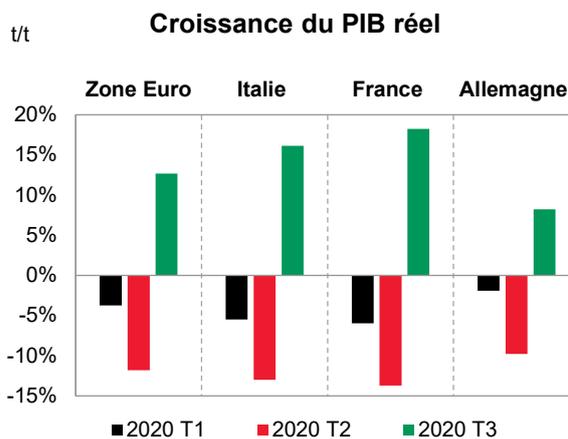
ITALIE – Conjoncture : flash

- La première estimation de la croissance du PIB au troisième trimestre révèle l'ampleur du rebond de l'activité italienne durant l'été : le PIB a augmenté de +16,1% par rapport au trimestre précédent.
- Cette première estimation est nettement supérieure au consensus et à la prévision du gouvernement qui envisageait une croissance de 13,8% dans le cadrage macroéconomique et financier pluriannuel, fournissant la base prévisionnelle pour le budget 2021. Le PIB reste inférieur de 4,7% à son niveau du troisième trimestre 2019. Selon l'Istat, la reprise est généralisée dans tous les secteurs de l'économie et l'ensemble des composantes de la demande (demande intérieure, exportations nettes et variations des stocks) aurait contribué positivement à la croissance du PIB. L'acquis de croissance pour 2020 s'élève à -8,2%. Le détail des comptes devrait être publié le 1^{er} décembre.
- Ce rebond avait en partie été anticipé par les indicateurs de conjoncture. La production industrielle avait retrouvé en août son niveau de février tandis que la production dans la construction avait largement dépassé son niveau d'avant-crise.
- Cette récupération pourrait se révéler temporaire alors que l'activité s'apprête à subir un nouveau choc. Après le rebond au troisième trimestre, les anticipations pointaient sur une modération des indicateurs conjoncturels avec un effet plateau dont le niveau resterait inférieur pour un certain nombre d'entre eux à celui d'avant-crise. Or, les récentes annonces qui indiquent un durcissement des mesures de distanciation sociale risquent d'impacter négativement l'activité.
- L'Italie, à l'instar d'autres pays européens, fait face à une accélération de l'épidémie. Le gouvernement avait dès le 14 octobre mis en place certaines restrictions notamment sur la fréquentation des lieux rassemblant du public. Ces dernières ont été renforcées le 25 octobre avec un nouveau décret qui devrait courir jusqu'au 24 novembre. Ainsi, les bars, restaurants, pubs, glaciers sont fermés à partir de 18 heures et ne permettront que quatre personnes maximum par table. Les cours de lycées seront faits à 75% à distance. Les gymnases, les piscines, les centres de bien-être et de spa, de même que les cinémas, théâtres et salles de concert sont fermés. Le couvre-feu, en revanche, est déterminé par les régions. Il débute à 23h en Campanie, en Lombardie et en Sicile et à partir de minuit en Calabre et dans le Latium.
- Même si le gouvernement avait suggéré d'attendre les résultats du décret du 25 octobre, avant de décider des nouvelles mesures restrictives sur la mobilité, le nouveau seuil franchi par les contaminations le 28 octobre laisse craindre de nouvelles annonces. L'Italie s'oriente vers un couvre-feu national à 21 heures et de nouvelles mesures pourraient être présentées le 4 novembre telles que la fermeture des centres commerciaux le week-end, la réduction de la capacité des transports publics de 80 à 50%, la fermeture des musées et l'arrêt de la circulation entre les régions. Certaines régions, plus touchées, pourraient se voir imposer de nouvelles restrictions supplémentaires dont la Lombardie (avec 7 339 nouveaux positifs, 53 hospitalisations en soins intensifs et 57 décès à la date du 29 octobre) mais également la Campanie (3 103 contaminations) avec des mesures qui se concentreraient sur Naples, le Piémont (2 585 nouveaux cas), la Ligurie et l'Ombrie.
- En parallèle, le gouvernement a annoncé de nouvelles mesures de soutien visant les secteurs les plus touchés. Le décret Ristori prévoit une enveloppe de 5,3 milliards devant être allouée notamment à de nouvelles subventions non remboursables pour les secteurs directement impactés par les mesures administratives (hôtellerie, restauration, etc...). Contrairement aux mesures d'avril, les aides devraient varier en fonction du coefficient attribué à chaque secteur (de 100% à 400%) et plafonnées à 150 000 euros. Elles seront automatiquement reversées aux 300 000 entreprises qui les avaient déjà reçues en mai sur les 450 000 identifiées par le gouvernement. Parallèlement, le décret prévoit six semaines supplémentaires de chômage partiel utilisables du 16 novembre au 31 janvier. Le blocage des licenciements est également prolongé jusqu'au 31 janvier. En outre, le décret étend aux mois d'octobre, novembre et décembre 2020 le crédit d'impôt pour les loyers et les baux commerciaux déjà prévu par le décret Relance.

- Pour le moment, cette actualité n'est pas encore prise en compte dans les enquêtes mais la détérioration des conditions sanitaires au cours du mois d'octobre semble avoir pesé négativement sur la confiance des ménages. L'indice de la confiance des consommateurs est ainsi passé de 103,3 en septembre à 102,0 en octobre. L'ensemble des composantes sont en baisse. L'indice de la confiance des entreprises continue cependant sa récupération passant de 91,3 à 92,9 sur la même période. Cette amélioration est généralisée dans l'ensemble des secteurs à l'exception des services marchands. Mais elle est plus prégnante dans l'industrie manufacturière.
- Les mesures du décret Ristori devraient permettre de contenir la hausse du taux de chômage. Les données de septembre indiquent que le marché du travail reste bien orienté. Ainsi, le nombre de chômeurs a baissé de -22 000 personnes (soit -0,9%) entraînant une baisse du taux de chômage à 9,6% (-0,1% par rapport à août). Le niveau de l'emploi au troisième trimestre a aussi augmenté par rapport à celui du trimestre précédent avec +113 000 unités, soit une hausse de 0,5%, mais il reste inférieur à celui enregistré au cours du même mois de 2019 (-1,7% égal à -387 000 unités). Le nombre d'heures effectivement travaillées par tête s'élevait à 34,8 heures en septembre soit - 0,7 heure qu'une année auparavant. Ce différentiel tombe à 0,4 heure pour les salariés.
- Pour le sixième mois consécutif, l'inflation italienne est négative avec une baisse de 0,3% en glissement annuel mais marque une légère amélioration par rapport au mois d'août (-0,6%). Elle reste pénalisée par la baisse des prix des biens énergétiques (-9,5%).

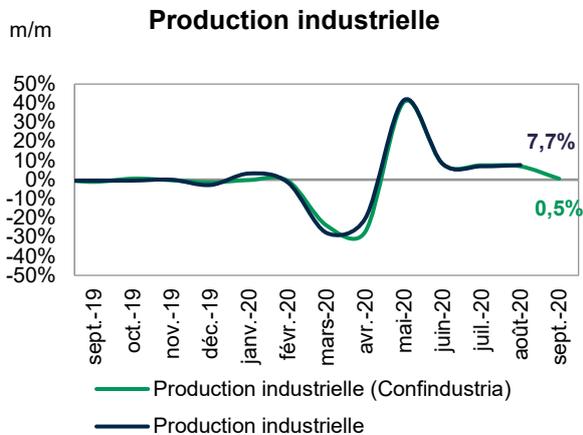


Source : Istat, Crédit Agricole S.A.

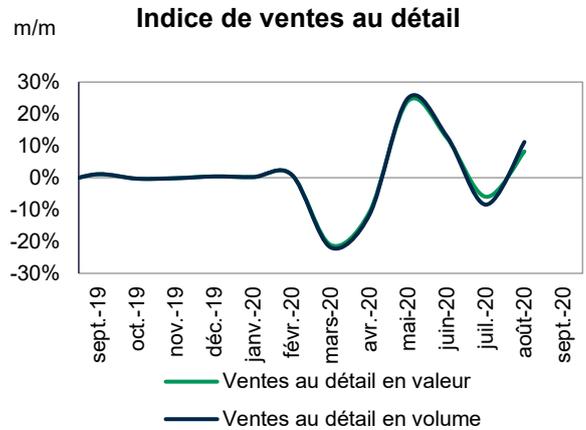


Source : Eurostat, Istat, Insee, Destatis, Crédit Agricole S.A.

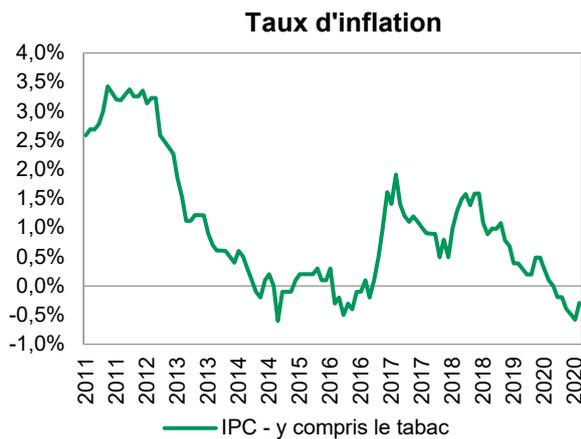
Italie : panorama conjoncturel mensuel



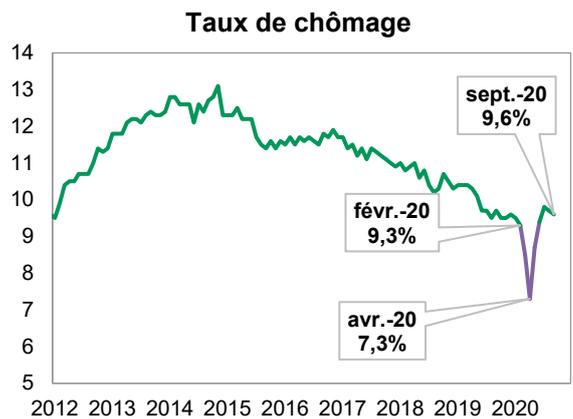
Source : Istat, Crédit Agricole S.A.



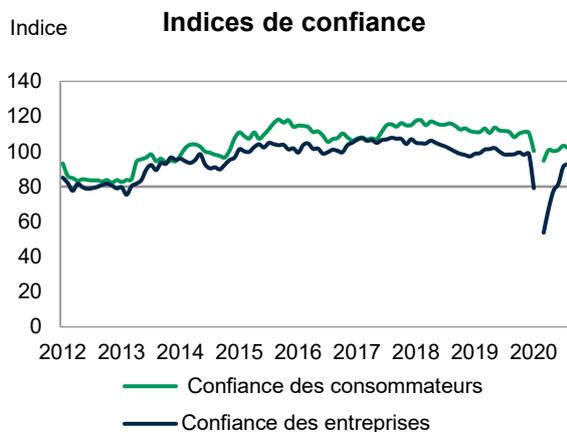
Source : Istat, Crédit Agricole S.A.



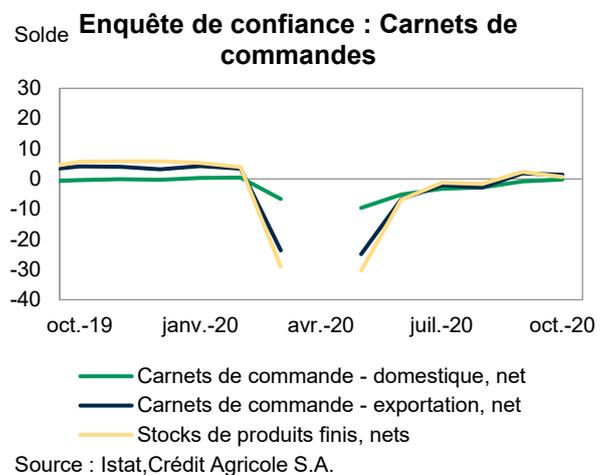
Source : Istat, Crédit Agricole S.A.



Source : Istat, Crédit Agricole S.A.



Source : Istat, Crédit Agricole S.A.



Source : Istat, Crédit Agricole S.A.

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet

Date	Titre	Thème
30/10/2020	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
30/10/2020	<u>France – Conjoncture, Flash PIB : un rebond plus fort qu'attendu au T3, mais déjà obsolète</u>	France
27/10/2020	<u>Géopolitique – Corée du Nord : le nucléaire comme seul mais absolu facteur de puissance</u>	Géopolitique
26/10/2020	<u>Chine – La croissance se rééquilibre, mais déçoit</u>	Chine
23/10/2020	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
23/10/2020	<u>Italie – Scénario 2020-2021 : L'espoir de la reprise face au risque de deuxième vague</u>	Italie
22/10/2020	<u>Espagne – Scénario 2020-2021 : une fin d'année remplie d'incertitudes</u>	Espagne
21/10/2020	<u>La gestion des créneaux horaires, nouveau défi du transport aérien</u>	Aéronautique
21/10/2020	<u>Royaume-Uni – Brexit : dernière ligne droite</u>	Royaume-Uni
20/10/2020	<u>Royaume-Uni – Scénario 2020-2021 : un hiver long et difficile</u>	Royaume-Uni
20/10/2020	<u>Monde – "La longue et difficile ascension" vers la reprise prévue par le FMI</u>	Monde
19/10/2020	<u>UE – Les raisons de fond du retard du Fonds de reprise et de résilience européen</u>	UE
16/10/2020	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
14/10/2020	<u>Pays Émergents – FMI : comme un grand cri dans le désert ?</u>	Géopolitique

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Dominique Petit - **Statistiques** : Robin Mourier

Secrétariat de rédaction : Véronique Champion

Contact: publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com>

iPad : application **Études ECO** disponible sur App store

Android : application **Études ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.